

pratique pédagogique

jeux de parole

de l'école maternelle
au C.P. et au C.E.

Paulette Lequeux



Armand Colin/Bourrelier

PRATIQUE
PÉDAGOGIQUE

37
T9

JEUX DE PAROLE

de l'Ecole maternelle
au CP et au CE

12
nov 74

par Paulette LEQUEUX

Inspectrice des Ecoles maternelles

Préface de Madeleine ABBADIE

Inspectrice générale de l'Instruction publique

16° R
15425

(1)

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

103, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris

01 - 20 7 1973 - 14398

*Ce livre est dédié
à une joyeuse équipe laborieuse,
familiale et pédagogique.*

P. Lequeux



La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

© Librairie Armand Colin, Paris, 1972

Table des matières

Préface	5
I. Nécessité des jeux de prononciation.....	7
II. Les conditions physiques du langage.....	11
A — Le récepteur : l'oreille	11
B — L'émetteur	13
C — Construction de la parole.....	15
D — Quelques troubles de la voix ou de la parole.....	18
III. Différents types de jeux de parole.....	21
Jeux d'imitation	21
Jeux des onomatopées	22
Jeux de gymnastique phonétique.....	23
Jeux de maîtrise de la voix.....	24
Jeux d'enchaînement	25
Jeux des assonances	26
Jeux de compréhension, de jugement.....	28
Difficultés précises à aborder.....	31
IV. Les phonèmes de la langue française. Les erreurs d'émission. Les exercices-jeux correcteurs adaptés....	35
1 ^{re} partie : Etude des sons.....	40
Le son p	40
Le son t	42
La confusion entre p et t.....	44
Le son k	46
La confusion entre t et k.....	49
Le son b	51
Opposition entre b et p.....	53
Le son d.....	54
Opposition entre d et t.....	56
Le son g.....	57
Confusion entre g et k.....	59
Confusion entre g et d.....	60
Le son f.....	60
Le son s.....	62

Le son ch.....	64
Substitution du k au ch.....	66
Opposition entre ch et s.....	68
Le son v.....	69
Opposition entre f et v.....	70
Opposition entre v et b.....	72
Le son z.....	73
Opposition entre s et z.....	74
Le son j.....	76
Confusion entre j et z.....	77
Confusion entre j et ch.....	79
Le son m.....	80
Confusion entre m et b.....	82
Le son n.....	84
Confusion entre m et n.....	85
Le son gn.....	87
Le son l.....	89
Confusion entre al et el.....	91
Le son r.....	92
Les sons pr, tr, gr, cr.....	94
Confusion entre l et r.....	97
Le son ou.....	99
Le son o.....	101
Le son a.....	103
Confusion entre al et ail.....	104
Le son a. Etude particulière du oi.....	105
Etude particulière de oir.....	107
Les sons é — è.....	107
Etude particulière de ier.....	108
Le e ouvert.....	110
Le e fermé, le e ouvert.....	112
Etude particulière de ette.....	113
Etude particulière de air — erre — ère.....	114
Confusion entre er et ar.....	115
Etude particulière de el — elle — eil — eille.....	116
Confusion entre el et eil.....	117
Le son i.....	118
Le i semi-voyelle (yod).....	119
Etude particulière de ill.....	121
Le son eu.....	123
Les sons eu — euil.....	124
Le e muet.....	125
Le son u.....	128
La voyelle nasale on.....	130
La voyelle nasale an.....	132
La voyelle nasale in.....	134
La voyelle nasale un.....	136
2 ^e partie : Elision — Enchaînement — Liaison.....	140
Conclusion.....	143



Préface

Les jeux de langage, jeux spontanés, commencent dès le berceau ; ils apportent au bébé un plaisir évident : areu, areu, areu..., agre, agre..., mammamma... Les parents, tout heureux, encouragent ces essais en nouant le dialogue, affectueux écho à des exercices patients et répétés d'où le véritable langage sortira. Le « pouvoir parler » demande un long entraînement auquel le tout jeune enfant se livre de lui-même, soutenu par le plaisir qu'il en tire comme par l'attitude d'attente et d'accueil de son entourage. Et un jour, ce sont les premiers mots tant attendus, suivis d'acquisitions linguistiques étonnantes dans leur diversité et leur ampleur. Et voilà notre jeune élève de la Section des Petits qui s'essaye à la communication avec les autres, dans des monologues juxtaposés et des conversations hésitantes. Mais, peu importe : la rapide maturation du « pouvoir parler », l'exercice incessant, le besoin d'exprimer font faire de rapides progrès et notre grand de 5-6 ans s'exprime à peu près comme nous. Besoin de parler et plaisir de parler vont de pair dans l'acquisition du langage.

Mais nous sommes, nous les parents, nous les institutrices, des pédagogues ; nous saisissons les possibilités naissantes et nous les accompagnons d'occasions de s'exercer, sans fatigue, sans routine, par le jeu. Aucun autre

domaine que celui du langage ne nous permet d'associer à des activités conduites avec méthode la fantaisie, la cocasserie, l'humour enfantins. Au goût de jouer avec les sons du langage, avec les mots, nous ajoutons le plaisir de l'activité partagée avec les camarades.

Dans toute langue existent des articulations, des phonèmes qui sont difficilement reproduits par les jeunes enfants. Ces petits défauts qui amusent et attendrissent les parents, les institutrices savent qu'il faut les réduire avant l'apprentissage de la lecture. Aussi des exercices d'entraînement ont-ils toujours trouvé leur place dans les plans de travail des classes maternelles. Les formulettes, les comptines, trésors poétiques de l'enfance ont été et sont largement exploitées. Madame Lequeux a voulu établir une pédagogie, étendre le champ d'action des institutrices, leur donner des idées nouvelles pour faire prendre forme aux Jeux de parole. Elle a voulu aussi ne rien laisser à l'aventure et explorer méthodiquement le champ phonétique de la langue française. Les jeux qu'elle propose sont destinés à la classe, groupe d'enfants qui dialoguent, se posent des questions les uns aux autres, groupe d'enfants réunis autour de l'adulte qui les entraîne dans la fantaisie tout en poursuivant le but qu'elle s'est donné.

Les Jeux de parole de Madame Lequeux sont le fruit d'une longue expérience des classes maternelles et des jeunes enfants. Ils montrent la patiente et longue collecte de textes et de jeux qu'elle a faite, la qualité de son pouvoir d'invention et de mise en forme pédagogique de ses trouvailles. Les Jeux de parole proposés accompagneront les efforts naturellement faits par les enfants, en même temps qu'ils les rendront faciles et plaisants.

A l'heure où l'attention de tous est attirée vers la pédagogie de la langue française, le travail de Madame Lequeux trouve sa place à la base de l'édifice que linguistes et pédagogues veulent, ensemble, construire.

M. ABBADIE.

Nécessité des jeux de prononciation

Dans la même classe, une maîtresse d'origine picarde et des petits enfants de l'Ariège sont réunis... Ils se parlent, ils parlent la même langue mais ne se comprennent pas. Accent du Nord, patois et accent du Sud paraissent inconciliables pendant une semaine... Les gestes, la mimique suppléent et favorisent les liens.

« Allo, Allo, ici François ; bonjour, comment vas-tu ? » C'est un petit garçon de 4 ans qui a composé seul les numéros et qui téléphone à un adulte aimé. Il dit d'ailleurs **Fa**nçois et **bonjou** mais on le comprend sympathiquement et on lui répond, on le questionne sur ses activités actuelles avec une voix bien articulée, une voix qu'il connaît bien mais qu'il ne peut isoler encore de tout son contexte humain et qu'il ne sait pas écouter par l'intermédiaire d'une machine : il ne peut que continuer son monologue.

De quelle adaptation est capable l'oreille cependant ! Pendant les guerres, à travers les brouillages les plus savants, les messages sont perçus, compris. Le vol terminé, les voix de l'équipage sont distinguées sur la bande magnétique qui a enregistré en même temps les bruits de la cabine de l'avion.

Ces quelques exemples posent le problème qui nous préoccupe : celui de l'émission du discours et de sa réception. Autre-

ment dit, celui de l'intelligibilité de la parole séparée de la pensée organisatrice et de la représentation graphique. Actuellement, il se vit avec acuité sur tous les plans.

- Plaçons-nous au point de vue de la **communication internationale** où, à défaut d'une langue commune, la connaissance d'autres langues que la nôtre est indispensable. Nous savons que les organes phonateurs sont nativement d'une telle souplesse qu'ils sont capables d'émettre une quantité de sons qu'il faut utiliser précocement avant qu'ils ne se limitent en se fixant à une langue donnée (argument en faveur des expériences de bilinguisme dans les écoles maternelles).

- **Restons en France** où un grand nombre d'étrangers : Portugais, Espagnols, Nord-Africains, Italiens, Turcs, réfugiés de toute origine, sont accueillis. D'autre part, dans bien des foyers, dialectes et patois sont exclusifs et l'accent demeure. Tel petit Ardennais dira : « du café au lé » *. Tel étranger sera rebelle au j, au u. L'école se doit d'intervenir. Si nous envisageons les **conditions de vie** actuelles, nous constatons le rôle de plus en plus envahissant des machines mises à la portée de tous et utilisées facilement : le téléphone, le microphone, le magnétophone dont l'emploi exige une grande netteté articulatoire, la T.S.F. et le disque qui désincarnent la parole et concentrent l'attention sur elle.

Le jeune enfant forme son langage en imitant les adultes : « les voyageurs descendent de vouaiture » entend-on résonner dans les gares du Nord, et on ne s'étonnera pas du « pouaïsson pêché par papa » dont le petit parlera. Des raisons propres à l'enfance s'ajoutent à ces influences : le fonctionnement de ses appareils auditifs ou phonateurs n'est pas au point : la langue heurte les dents et le « gâteau » devient « dateau ».

Pour préparer l'avenir et pour prévenir ou corriger les défauts de prononciation si variés et si fréquents, il nous a paru utile d'introduire journallement dans les heures de classe, l'après-midi pendant une dizaine de minutes, des « jeux de parole ». Nous utilisons par roulement 2 équipes : une active, une spectatrice.

La seule forme admise est celle d'un jeu, mais d'un vrai jeu, celui qui non seulement intéresse mais amuse en **faisant rire** à gorge déployée à l'occasion. Fonction de la joie, les résultats obtenus sont supérieurs à tous ceux qui naîtraient d'une action contraignante.

Il nous a paru nécessaire d'isoler ces jeux car nos activités habituelles d'expression verbale, de langage, liées aux thèmes de

* Remarque : Nous n'utilisons pas à dessein l'alphabet phonétique international.

vie visent avant tout à faire parler les enfants. Au long du jour, nous désirons qu'à tout instant les petits traduisent leurs besoins, leurs désirs, leurs émotions, leur pensée, leurs recherches, leurs résultats. Ce que nous attendons ? Des phrases jaillissantes. Mais si nous écrasons l'enfant par toutes les corrections qu'elles appellent (syntaxiques ou phonétiques), nous risquons d'obtenir le silence. Bien entendu, nous **glisserons** chaque fois le plus naturellement possible la formule correcte, le terme exact, le mot juste, le son convenable mais nous ne rompons pas l'élan, nous réservant de sensibiliser l'enfant à ses travers particuliers par des exercices spéciaux.

Ce que représentent ces jeux de parole :

1. Pour l'enfant :

Des prises de conscience :

— Celle du contrôle qu'il peut exercer sur son appareil phona-toire : au chapitre IV nous indiquons la position des différents organes pour l'émission de chaque phonème.

— Celle du rôle de la perception auditive auquel on le sensibilise entre autres par l'exercice qui consiste à retrouver un mot, un son dans une phrase abracadabrante.

— Celle de l'obligation de bien prononcer si l'on veut être compris (exemple : jeu des commissions transmises de bouche à oreille).

— Celle de la nécessité de se préparer à entendre pour mieux écouter... N'y est-il pas entraîné à la maison où la T.S.F. ou la Télé déversent leurs flots bruyants pendant les repas où continue la conversation ? Il écoute les conseils ou les questions particulières de sa maman.

Pour nous-mêmes, ne cherchons-nous pas un accord avec la voix d'un interlocuteur téléphonique pendant les quelques instants des formules de politesse ?

En écoutant une bande, ne retrouvons-nous pas, et uniquement parce que nous le voulons, le discours attendu malgré les bruits environnants ?

— Enfin il apprend que, s'il veut mieux parler, il doit s'écouter (rôle éminemment éducatif du magnétophone).

Le passage d'une bonne audition à une bonne prononciation ne se fait pas toujours aisément : les organes phonateurs s'ajustent par tâtonnement. Exemple « Comment t'appelles-tu ? — Paulliette.

— Paulliette ? — Non, pas Paulliette, mais Paulliette » dit l'enfant de 2 ans qui ne parvient pas à ne pas mouiller l'l et qui est mécontente de voir son nom ainsi maltraité !

Cette phrase de Wallon résume la situation au niveau de l'enfance : « La phonation réfléchit l'audition. L'audition réfléchit la phonation. Les mouvements vocaux se coordonnent progressivement aux perceptions auditives. Les perceptions auditives se précisent par l'intervention des mouvements. L'audition exacte suppose la prononciation. »

2. Pour l'institutrice :

Un travail de préparation très précis :

— En étant toujours à l'écoute des enfants, ce qui lui permet de relever les erreurs à redresser et d'établir son plan d'action ;

— En composant des fiches s'inspirant des types proposés au chapitre IV ;

— En rassemblant le matériel courant (des vieux sacs à main, par exemple, transforment les petites filles participant à un jeu radiophonique de classe en dames) ou en faisant confectionner par les enfants les accessoires typiques nécessaires (exemple : les queues de laine pour béliers, brebis et agneaux aux bêlements plus ou moins forts, plus ou moins proches : jeux de maîtrise de la voix) ;

— En ayant constamment la curiosité en éveil pour butiner dans les livres (bibliographie succincte jointe), les revues pédagogiques ou autres, les émissions de la T.S.F. ou de télévision, autour de soi ;

— En pensant que pour ce moment très particulier elle doit créer et maintenir une **atmosphère joyeuse** ;

— En ayant le souci permanent d'être un modèle. L'éducateur doit avoir **conquis** sa propre voix qui est posée, nette, juste, sans cri, modulée et adaptée aux circonstances. Quant à sa prononciation, elle est conforme, non pas aux coutumes locales que l'on adopte intuitivement, mais aux règles du français-type ;

— En acquérant les notions élémentaires des conditions physiques du langage.

Les conditions physiques du langage

Le corps remplit cette fonction double :

Il est à la fois émetteur et récepteur, il est générateur de vibrations acoustiques que l'air transmet à l'oreille qui les reçoit et les intègre.

Cette union se traduit dans le cas limite suivant : il est démontré qu'un professionnel du chant tend à détruire sa propre audition par les sons qu'il émet et que cette destruction a pour effet la dégradation de sa voix.

A — Le récepteur : l'oreille

Sa complexité fonctionnelle n'a d'égale que sa complexité anatomique. Son rôle est dominant car **la voix ne reproduit que ce que l'oreille entend.**

Jadis, elle jouait sans doute exclusivement un rôle d'antenne, de merveilleux radar supérieur à tous les autres sens, fonctionnant de jour et de nuit, par tous les temps, à l'affût du danger ou au guet de la proie.

Elle est devenue l'organe qui nous permet d'entendre et qui absorbe avec une particulière prédilection le langage. « Elle le goûte, elle l'apprécie, elle en décante la substantifique moelle, elle l'intègre et l'emmagasine dans ses réservoirs cérébraux. Elle est désormais notre énigmatique ouverture sur le monde du son porteur de notre communication humaine. » Et pour notre cas particulier, elle est l'organe qui permet à l'enfant de structurer son langage. On sait à quelles émissions de bruits se livre le bébé et comme il en joue. « Crier, se répondre, s'entendre crier, s'étonner du son que l'on vient d'écouter, se reconnaître capable d'émettre ou de commander ou dans une certaine mesure entendre cette émission » voilà le jeu le plus attrayant que l'on puisse imaginer, voilà une **attitude sur laquelle nous devons nous appuyer**. Ce va-et-vient sonique sera notre règle, cette formation progressive d'un circuit d'émission auto-contrôlé sera notre but. Grâce à ces jeux spontanés ou **provoqués** l'enfant prend conscience de sa parole, peut se reconnaître, apprécie le volume, la forme qu'il est indispensable d'accorder à son discours pour retrouver le **caractère informationnel** qu'il a désiré lui accorder (jeu du téléphone par exemple).

L'étude des sourds-muets, des gauchers, des dyslexiques, des divers troubles du langage, en particulier du bégaiement, montre le rôle joué par le manque de latéralisation. La non apparition de la latéralité est constante dans la non acquisition du langage. La rééducation commence en général par celle de la **latéralisation auditive** (travaux du Docteur Tomatis qui prouvent l'existence d'une oreille directrice). Voici un exemple clinique : cas d'un enfant de 7 ans qui présente un retard considérable du langage associé à un déficit intellectuel important. Il prononce des mots écorchés, a des réponses physiques bilatérales au gré de sa fantaisie, représente un bonhomme par une cellule, donc traduisant une vision globale de son Moi sans différenciation. Après 3 mois de conditionnement **audio-vocal**, le langage est transmissible, la dextralité apparaît, le dessin du bonhomme prouve la progression du schéma corporel.

Ce dernier paragraphe a pour but d'ajouter un argument supplémentaire s'il en est besoin à ce plaidoyer en faveur de l'oreille. On s'attache de plus en plus à dépister les mauvais yeux et les soins commencent dès la naissance, les corrections dès les premiers mois ; mais il faut savoir que l'oreille se soigne elle aussi (je ne parle pas des antibiotiques dispensés à la faveur

des otites) et que plus tôt le mal entendant est découvert, plus de chances de guérison lui sont offertes ou, à la limite, plus les perturbations secondaires si graves pour sa formation sont réduites. L'institutrice peut intervenir efficacement : dépister, signaler avec doigté aux familles non sensibilisées encore en utilisant des formules habiles : « Avez-vous remarqué que... il me semble que... je me trompe peut-être, mais Eric ne réagit pas très bien quand on lui parle... voulez-vous l'observer... ». Il faut éduquer peu à peu enfants et parents. Voici des arguments qui, entre autres, peuvent frapper les parents réticents au traitement nécessaire : l'apprentissage de la lecture est beaucoup plus difficile pour le mal entendant, et la fidèle reproduction de la faute d'orthographe n'est que « la traduction réelle du son tel qu'il est perçu, tel qu'il est enregistré ».

B — L'émetteur

Bref historique des recherches :

L'étude de l'émission de la parole et le désir de la recréer artificiellement existent depuis l'antiquité mais ne reçoivent un commencement de solution qu'au XVII^e siècle avec Mersenne qui se propose « d'expliquer comme il faut construire les jeux d'orgue pour prononcer les voyelles, les consonnes, les syllabes et les dictions ». Au XVIII^e siècle, sous l'influence de la mode des automates, Von Kempelen réalise un joueur d'échecs parleur qui disait de nombreux mots et de petites phrases. Malgré les recherches passionnées qui ont suivi, il faut attendre les possibilités offertes par l'électro-acoustique pour faire avancer la question : création d'un générateur de paroles, l'icophone. Les conclusions actuelles sont les suivantes (professeur Leipp) : « Musique, bruit, parole ne sont que les aspects différents d'un seul et même problème qui comporte :

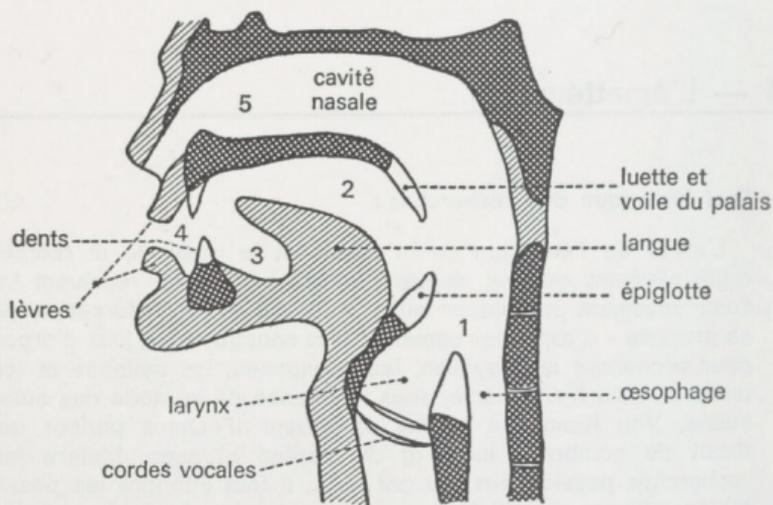
1. L'étude du fonctionnement de **générateurs acoustiques**, de la structure physique des **signaux rayonnés**, des **canaux de communication** en tant que destructeurs des signaux (moyens de télécommunication, salles de conférence...).

2. L'étude de la **perception** et de l'**intégration** des signaux par l'homme. En bref, la parole ne représente qu'un cas particulier de **communication de messages**, se distinguant des autres uniquement par des particularités de structure et de fonctionnement de « l'instrument de musique » qui sert à la fabriquer et par la nature particulière du message du point de vue informatif ».

Système phonatoire :

Rien n'est moins physiologique que de parler, rien ne nous a été spécialement délivré pour le langage, le langage oral s'entend. Un premier ensemble fait partie de l'appareil digestif : les lèvres, la bouche, le voile du palais, la langue, les dents et un second se rattache à l'appareil respiratoire : le larynx, les fosses nasales, le poumon, le diaphragme, la cage thoracique qui se sont rassemblés à des fins acoustiques.

Ce système comporte :



— Un **réservoir** d'air comprimé dont la puissance et le rythme règlent la coulée verbale : les **poumons**. « L'art de parler est avant tout l'art de respirer » d'où la nécessité, par le chant, les exercices respiratoires, d'apprendre aux enfants à respirer, à discipliner ce mécanisme.

— Une suite de **5 résonateurs**, de 5 cavités qui communiquent : le pharynx (1), la bouche (2) (3) (4), le nez (5) et peuvent être limitées par 5 vannes :

jeux de parole

Combien d'échecs en lecture,
de retards
en expression orale
sont liés
à des difficultés
de prononciation ?
Ces "jeux de parole",
ces comptines,
qui rappellent souvent
par leur fantaisie
les inventions des fatrasies
du moyen âge,
permettront une étude
systématique des phonèmes
dès l'école maternelle.

A l'heure où
l'attention de tous
est attirée vers la pédagogie
de la langue française,
le travail de Madame Lequeux,
fruit d'une longue expérience,
trouve sa place à la base
de l'édifice que linguistes
et pédagogues veulent,
ensemble, construire.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00225512 5

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

